Formulaire de déclaration
Taxe de Séjour Sainte-Anne 2017

SAINTE-ANNE GUADELOUPE

Un formulaire par hébergement

PERIODE : 1er semestre ❒ 2ème semestre ❒

Type et catégorie d'hébergements (Professionnels et particuliers)

	Sans étoile Sans classement ou en attente de classement	1*	2*	3*	4*	5*
Hôtel	0.75 €	0.75 €	0.90 €	1.50 €	2.25 €	3.00 €
Meublé de tourisme	0.75 €	0.75 €	0.90 €	1.50 €	2.25 €	3.00 €
Village de vacances	0.75 €	0.75 €	0.75 €	0.75 €	0.90 €	0.90 €

* étoiles ou établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes
Tarif à la nuitée par personne

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE

Nom :

Adresse :

Ville :

NOM ET ADRESSE DE L'HEBERGEMENT

Nom de l'hébergement :

Adresse :

Ville :

Classement : .....

E-Mail : .....

N° Téléphone : .. ..

Date de séjour	Nombre de nuits	Total personnes hébergées	Tarif de base	Nombre de personnes sans exonération	Exonération		TOTAL TAXE PERÇUE
					Nombre de personnes	Motif	
TOTAL							

Exonérations : *Les personnes mineures ; les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire de Sainte-Anne ; les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire sur le territoire ; les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant que le conseil municipal détermine.*

☛ **À SAVOIR :** • La déclaration est obligatoire même si vous n'avez pas eu de client pendant la période considérée.

• Tout changement de classement doit être signalé au ***Bureau d'Information Touristique de Sainte-Anne*** dans le mois suivant la décision : merci de nous transmettre une copie de celle-ci ☞ tourisme@ville-sainteanne.fr.

• Il vous appartient d'appliquer le tarif correspondant au classement de votre hébergement et d'en informer vos clients par l'affichage des tarifs . **Libellez votre chèque à l'ordre du trésor public.**

Déclaration et paiement à retourner : Mairie de Sainte-Anne -Service Taxe de Séjour- Centre Administratif au rez-de-chaussée -Rue Abbé Grégoire - Valette 97180 Sainte-Anne

Informations Régisseur de la Taxe de séjour 0590 85 59 95